

# DELÉGATION DE MANDAT



unions nous  
**pour être plus  
réactif !**

# QU'EST Q'UNE DELÉGATION DE MANDAT

**Frenchomes**

Ce qui était encore peu fréquent il y a une vingtaine d'années parmi les professionnels de l'intermédiation immobilière est maintenant devenu courant, voire indispensable. Aujourd'hui, que ce soit pour les vendeurs ou les acheteurs potentiels sur le marché immobilier, il est préférable de s'adresser à une seule agence immobilière capable de regrouper les annonces de biens à vendre ou à acheter au sein d'une région économique spécifique ou d'une zone géographique déterminée.

En conséquence, que ce soit au sein de réseaux commerciaux, d'associations professionnelles ou de collaborations ponctuelles, les professionnels ont adopté la pratique de travailler ensemble.

D'un point de vue juridique, cette collaboration entre agences se réalise par le biais de la délégation de pouvoir, également appelée substitution d'agent. Avec l'accord du mandant, une seconde agence reprend tout ou partie des responsabilités initialement dévolues à l'agent initial.

# L'IMMOBILIER SANS FRONTIÈRES

**French**homes

La mondialisation est indiscutable et offre de plus en plus d'opportunités à nos divers marchés, notamment grâce à l'augmentation croissante d'investisseurs étrangers en France. Cette tendance s'étend à un marché immobilier mondial, permettant ainsi la vente de biens à un public plus vaste.

Je suis très favorable à l'idée de collaborer étroitement avec des agents immobiliers et leurs clients du monde entier. Si vous pouvez me présenter des clients, je suis ouvert à discuter d'un partage de commission. Ensemble, nous pouvons saisir cette opportunité et élargir nos horizons sur la scène internationale.

